

Arras, le 20 mars 2019

Inauguration du centre de ressources et de loisirs « Coluche » à Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a procédé **ce mercredi 20 mars 2019**, avec Natacha BOUCHART, maire de Calais, à l'inauguration du centre de ressources et de loisirs « Coluche ».

Ce centre de ressources, initié par la collectivité avec l'appui de l'État, hébergera le dispositif « SAS Coluche », projet inscrit dans le contrat de ville. Ce dispositif vise à repérer et accompagner des jeunes décrocheurs âgés de 11 à 25 ans, issus des deux quartiers prioritaires de la politique de la ville de Calais (Beau Marais – Fort Nieulay/Cailloux/Saint-Pierre) dans lesquels le taux de chômage des jeunes varie de 30 à 40%.

Dans le cadre de la mobilisation nationale en faveur des quartiers de la politique de la ville et du plan pauvreté qui visent à développer les solutions d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie des jeunes, l'État a apporté un soutien financier important à la ville de Calais dans la réalisation de ce projet à travers les crédits de la dotation politique de la ville à hauteur de 5 000 000 euros sur un coût global de réalisation estimé à 7 250 000 euros.

L'État accompagne également le fonctionnement du SAS Coluche par le biais des crédits du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ainsi, ce sont près de 185 000 euros qui ont été attribués à la ville de Calais pour permettre l'engagement des premières actions (co-financement d'un coordinateur, d'ateliers de remise à niveau, de prévention santé, d'accès à la mobilité, de chantiers rémunérés...).

Ce concept innovant « centré sur l'humain » a permis depuis mai 2017 de repérer 159 jeunes décrocheurs, dont :

- 50 jeunes « actifs » suivis individuellement par un coach,
- 47 jeunes ciblés pour intégrer le SAS,
- 28 jeunes sortis (dont 7 en retour scolaire, 2 en service civique, 4 en garantie-jeunes, 1 en formation qualifiante, 3 en contrat d'apprentissage, 7 en CDD et 4 en CDDI),

et de réaliser 189 ateliers de remise à niveau, de citoyenneté, d'activités sportives et de loisirs et 1600 heures de chantiers rémunérés.

La réalisation de ce Centre s'inscrit dans le cadre plus général de la politique de la ville par l'intermédiaire de laquelle l'État met en œuvre, en lien avec la ville de Calais, des actions en faveur des habitants des deux quartiers prioritaires dans des domaines tels que la cohésion sociale, le développement économique, l'emploi ou encore l'amélioration du cadre de vie.